

COMMUNE DE LONGWY SUR LE DOUBS

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 25 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq novembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune de LONGWY SUR LE DOUBS s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de Pierre THIÉBAUT.

PRÉSENTS : BAILLY Sylvain, BEDIOT Daniel, BRUGGER Damien, CHARTON Laurent, CLAVIER Dominique, CLAVIER Hervé, GODARD Christine, JEANNEAUX Jean-Claude, PEGUILLET Laurence, PEGUILLET Patrick, THIÉBAUT Pierre et VAUCHEY Colette.

ABSENTS : ECOIFFIER Ludovic, GAUDILLIER Stéphane.

ABSENTS EXCUSES : CHAPELOTTE Séverine (pouvoir à Laurence PEGUILLET).

SECRETAIRE : PEGUILLET Laurence.

LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITÉ DÉCIDE :

- Qu'un bail écrit délimitant la surface octroyée soit fait à M. GUERAUD à compter du 1^{er} janvier 2025 et qu'il soit défini comme suit : une bande de 3 m de large sur toute la longueur de la parcelle ZI 69 le long du chemin de l'AF de Longwy pour un montant de 50 € par an.
- Qu'une visite du logement situé au 10, rue de l'église va être organisé afin d'évaluer précisément les besoins de rénovation de celui-ci.
- De faire un don de 50 € pour le TELETHON 2024.
- De valider la proposition de nouvelle convention de la SPA de Dole et sa région.
- Que le budget communal verse une avance remboursable de 445 659 € au budget Lotissement les Saules. et dit que cette avance sera remboursée au budget communal lorsque les parcelles auront été vendues.
- De laisser la benne à déchets verts sur la commune jusqu'à la fin du contrat signé avec le SICTOM.
- D'attendre les devis chiffrés pour décider des emplacements des chicanes et ralentisseurs rue de la croix rouge, rue de la lisse et rue de la corne d'Aury.
- De ne pas valider le projet de plantation d'arbres fruitiers sur la parcelle n° ZK 94.

Plus de question n'étant posée, la séance est levée à 22h15.

Le Maire



Pierre THIÉBAUT